

LA DÉCLARATION

15 & A5

Il s'agit de la dernière étape du parcours de formation des élèves ingénieurs de l'Icam avant leur diplomation.

La Déclaration permet à l'apprenant(e) :

- d'exprimer quel a été son chemin de vie jusqu'à présent, ce qu'il/elle veut vivre et pourquoi (extrait du programme des études),
- devant un auditoire composé d'un ingénieur Icam (Alumni), d'un permanent choisi par l'élève, éventuellement des personnes extérieures (maître de stage, ses amis, sa famille, ...).

Chaque élève a vécu un temps de relecture lors d'une retraite fin janvier / début février puis a participé à un TD expliquant le cadre et les attendus de la déclaration.

Format et attendus :

- Rédaction de sa déclaration : elle doit être effectuée en amont par l'élève (6 à 8 pages conseillées).
- Déclaration orale devant un auditoire (45 mn) :
 - Lecture solennelle de sa déclaration par l'élève qui s'appuie sur son écrit (20').
 - Echange avec l'auditoire (20').
 - Accueil dans la famille des ingénieurs Icam (5').

La déclaration est un rituel qui conclut la formation Icam pour chaque élève, en signant l'acte de passage des études vers sa nouvelle vie d'ingénieur Icam.

Ainsi l'élève déclare devant un auditoire quel ingénieur Icam il/elle projette d'être. En substance, l'élève explique ses choix professionnels, dont celui du secteur d'activité, du type d'entreprise, de la fonction envisagée, d'un mode de management privilégié et, plus profondément, explicite ce qu'il/elle aspire à vivre. Ainsi cette déclaration prend appui sur son vécu, ses expériences passées, relues et situées ainsi que sur la mission de l'Icam.

Quel est le rôle de l'auditoire ?

Sur le principe, l'auditoire est constitué d'au moins deux personnes :

- Un ingénieur Icam, ayant déjà une certaine maturité professionnelle, qui anime ce temps.
- Un collaborateur témoin du parcours de l'élève ou de sa progression. Il peut être un accompagnateur ERD, un enseignant, une assistante....

Le rôle de l'alumni

- Prendre le temps d'introduire : accueillir l'élève ingénieur, présenter les membres de l'auditoire, saluer le public éventuel.
- Rappeler succinctement les attentes de cette déclaration et le timing prévu, donner la parole à l'élève qui réalise alors son exercice oratoire.
- Réagir à partir de sa propre expérience, de ses propres convictions. Sa parole est libre, incite au questionnement, l'ouverture, la reconnaissance des étapes franchies. Elle permet également aux autres membres présents de parler en retour.

La déclaration n'est ni notée ni jugée. Il s'agit d'un échange entre un(e) élève qui franchit une étape déterminante de sa vie professionnelle (et personnelle) et des professionnels /accompagnateurs expérimentés.

En binôme, l'alumni et le représentant de l'Icam articulent à deux voix ce moment final de la formation.

L'accompagnateur ou l'enseignant Icam est un témoin du parcours de formation et laisse partir librement, en s'en réjouissant, le futur ingénieur. Par cette posture, il manifeste qu'il n'aura été acteur que le temps d'une période du devenir de cette personne, qu'est le déclarant.

L'auditoire officialise enfin de manière symbolique et obligatoire (poignée de main par exemple) **ce passage où l'élève ingénieur quitte la vie étudiante pour être accueilli dans le groupe des ingénieurs Icam en activité.**

Un grand merci à tous les ingénieurs Icam pour leur contribution à ce moment précieux pour tous.